



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOMENER

SO.NA.LOM. SONALOM (Loi 1901)

10 rue du Stole - 56270 PLOEMEUR

Tél : 02 97 82 92 04 le samedi de 10 h 00 à 12 h 30

E-mail: sonalom@sonalom.org

Site internet : www.sonalom.org

N° SIRET 794 587 238 00013

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
05 mars 2018

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2018
- 2 - Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 janvier 2018
- 3 - SACEM
- 4 - La « LITTORALE 56 »
- 5 - Immatriculation du tracteur et Assurance
- 6 - Assurance Président : défense recours
- 7 - CUP courrier mairie
- 8 - Local de Kerroch
- 9 - Blockhaus : inventaire + rangement
- 10 - Banque : signatures
- 11 - Point financier
- 12 - Calendrier d'absences des membres du Conseil d'Administration
- 13 - CD56 du 03 mars 2018 à Port-Louis
- 14 - FNPP Congrès National Var du 04 au 07 mai 2018
- 15 - Postes d'intendance
- 16 - Formation à Vannes de 10 à 12 h 00 sur le développement de la vie associative

2 - Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 janvier 2018

Malgré l'omission des membres du poste « intendance » dans la répartition des postes, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité. Il sera détaillé au point 15 de l'ordre du jour.

3 - SACEM

Lors du « bain des crevettes » nous avons diffusé de la musique Bretonne pensant ne pas devoir la redevance à la SACEM & la SPRE. La SACEM nous a demandé de fournir la liste des musiques diffusées, ce que nous avons fait. Il en découle que les taxes sont dues. On espère ne pas être surtaxé pour un paiement en retard... Une bonne nouvelle : nous n'aurons pas à payer la taxe SPRE pour le troc & puces : A L'ABORDAGE le 21 juillet 2018.

4 - La « LITTORALE 56 »

Evelyne LOILLIER et Bernard COURBARIAUX ont assisté à la première réunion : les bonnets et les affiches et les bulletins d'inscription nous seront livrés le 09 mars. Françoise BERTIN se chargera des inscriptions. L'animation « pêche aux canards » a été refusée par les organisateurs pour le motif « n'entre pas dans le thème général de la manifestation » (activités/santé).

Nous pensons à un jeu qui serait de deviner le nom de poissons. Pour cela nous allons nous inspirer de l'affiche que nous possédons au local et nous allons contacter les Viviers De Beg-Er-Vir pour utiliser leur affiche.

L'idée d'une proposition de création d'une roue (style roue de loto) pour ce jeu est approuvée. Elle pourrait également être utilisée pour d'autres manifestations : troc et puces...

5 - Immatriculation du tracteur et Assurance

Après maintes difficultés, le tracteur est enfin immatriculé. Nous sommes en possession de la carte grise. Nous allons en faire parvenir une copie à l'assureur GROUPAMA.

Un carnet réalisé par G. HOUARNER est mis à la disposition des conducteurs. Il servira pour le suivi de l'utilisation du tracteur et pour noter les anomalies pour le suivi de l'entretien.

6 - Assurance Président : défense recours

Bernard COURBARIAUX et Jean-Pierre LE HIR vont prendre rendez-vous avec notre assureur GROUPAMA. Le but est de couvrir les dirigeants de la SONALOM et préserver leurs biens personnels en cas d'incidents ou accidents ou la SONALOM serait tenue pour responsable.

7 - CUP courrier mairie

Pour rappel : pour notre CUP nous avons 2 représentants et nous avons « perdu » un troisième lors de la démission de M. LE GOUHIR qui n'a pas été remplacé malgré une candidature ultérieure qui a été proposée en fin 2016 par M. Bernard KERMABON.

Pour la SONALOM, Bernard COURBARIAUX a adressé un courriel pour demander un troisième représentant compte-tenu du nombre de mouillages du port de Lomener et de l'Anse du

Stole plus important que les autres ports et du fait que Bernard KERMABON connaît parfaitement les us et coutumes du port.

Ce courriel est resté sans réponse, mais la question sera débattue lors de la prochaine CUP.

8 - Local de Kerroch

En rangeant les documents relatifs à l'Association en possession de Marc LOILLIER, nous avons trouvé un contrat de location à titre gratuit. Le Président nous informe qu'un petit local qui ferme à clé nous est mis à disposition à Kerroch (comme à d'autres associations). Il peut servir à entreposer du matériel qui ne craint pas l'humidité.

9 - Blockhaus : inventaire + rangement

La date du 28 avril à 09 h 00 est retenue pour nettoyer et ranger le blockhaus mis à disposition par la ville de Ploemeur pour notre archivage et le stockage de matériel.

Prévoir une remorque pour emmener ce qu'il faut jeter à la déchetterie et des grands sacs poubelle.

Bernard COURBARIAUX informera Philippe LE GLEUT.

Les volontaires peuvent se faire connaître dès à présent en adressant un mail à sonalom@sonalom.org

10 - Banque : signatures

Bernard COURBARIAUX et Jean-Pierre LE HIR vont prendre rendez-vous avec le CMB pour l'enregistrement des signatures bancaires.

11 - Point financier

Le trésorier précise qu'il n'a pas fait de point puisque le premier trimestre n'est pas terminé. Néanmoins il nous informe que les comptes sont équilibrés. Le bilan financier sera présenté au CA à chaque fin de trimestre plutôt qu'à chaque fin de mois.

L'envoi de la cotisation FNPP sera fait à la fin du mois.

12 - Calendrier d'absences des membres du Conseil d'Administration

Tous les congés connus ont été transmis au président qui va mettre à jour le calendrier.

13 - CD56 du 03 mars 2018 à Port-Louis

Marlène BASSERY et B. CX ont représenté la SONALOM.

Le CD56 nous informe qu'une subvention de 100 € sera versée à l'association qui organise la réunion. La prochaine réunion aura lieu le 16/06/2018 à Penestin. La SONALOM se propose comme suppléante si Penestin rencontre des problèmes d'organisation.

Nous allons contacter notre adhérent Yannick LEGENTIL pour lui proposer d'aller à la réunion du Comité directeur de la FNPP qui aura lieu le 23 juin 2018 à St Brice en Cogles.

Nous demandons au CD56 de déposer 2 motions lors de la rencontre avec Jean KIFFER et Stéphane TRAVERT au Congrès National FNPP du 04 au 07 mai 2018 aux Issambres (83)

1 - les Associations de pêche plaisance ne sont jamais concertées alors qu'elles sont le plus à même de débattre et de faire des propositions

2 - en ce qui concerne le quota de la pêche au bar : demander un quota mensuel plutôt que 1 bar/jour.

Des informations ont également été données sur :

- Le budget annexe des ports est assujéti à la TVA au-dessus de 32 600 €.
- Les carénages des bateaux sur la région de Lorient
- La reprise du dossier « panneaux pêche à pied » suivi par Marc LOILLIER

Le compte-rendu du CD56 nous parviendra ultérieurement.

14 - FNPP Congrès National aux Issambres (83) du 04 au 07 mai 2018

La SONALOM ne sera pas représentée au vu de la distance et des frais à engager. Cependant, un représentant du CD56 va se rendre au Congrès National pour présenter les motions des associations du département.

15 - Postes d'intendance

Responsable : Bernard BASSERY

Adjoints : Jean-Louis DEKEYSTE, Daniel LEMAIRE, Bernard MOULIN.

16 - Formation à Vannes de 10 à 12 h 00 sur le développement de la vie associative

La SONALOM a déjà assisté à cette formation en 2015.

17 - Calendrier des autres Associations :

Le CD56 a demandé aux associations de lui faire parvenir les manifestations qu'elles organisent en 2018.

Guidel : soirée le 17 mars, 30 € inscription avant le 07 mars

Hennebont le 03 juin remontée du Blavet

Hennebont le 17 novembre repas de l'association

18 - « ABORDAGE » affiche à créer et fiches d'inscription 2018

Nous allons solliciter Maryana LE HIR pour faire l'affiche.

Marlène BASSERY se charge de faire la fiche d'inscription. Des demandes nous sont déjà parvenues car cette manifestation est inscrite dans des sites de « brocante, troc et puces » ainsi que dans le calendrier de la ville.

Info : les membres du Conseil d'Administration de la SONALOM qui exposent n'auront droit qu'à deux tables gratuites, si besoin de tables supplémentaires elles seront payantes.

Un groupe de travail doit être créé afin de travailler dès maintenant sur le dossier « Abordage » qui aura lieu le 21 juillet 2018.

Les personnes souhaitant faire partie du groupe de travail peuvent se faire connaître dès à présent en adressant un mail à sonalom@sonalom.org

19 - Planning des conducteurs du tracteur

Les conducteurs du tracteur sont :

Bernard BASSERY, Jean-Michel GODIGNON, Gilbert HOUARNER, Patrick LANGLOIS, Jean-Pierre LE HIR, Daniel LEMAIRE, Bernard MOULIN.

Eux-seuls seront habilités à conduire le tracteur et circuler entre le port de Lomener et l'Anse du Stole. Un courriel sera adressé à la Mairie de Ploemeur pour les valider.

Bernard MOULIN se propose pour la gestion du planning. Il a rendez-vous avec le président pour le finaliser. Le planning sera mis en ligne d'ici la fin de la semaine 10.

Une pochette étanche va être achetée afin d'y mettre le formulaire de dégageement de responsabilité tracteur, des bulletins d'adhésion (pour ceux qui adhèrent au moment de la mise à l'eau), la copie de la carte grise, la copie de l'attestation d'assurance et la liste des adhérents possédant un bateau) qui seront ainsi protégés. Cette pochette sera en possession du conducteur lors des mises à l'eau ou sorties bateaux.

20 - Questions diverses

A ce moment, la SONALOM reçoit un mail de la Réunion :

Bonjour, Habitant l'île de la Réunion, nous allons venir passer quelques jours de vacances à Ploemeur.

A cette occasion, il me tient à cœur de faire découvrir à mon compagnon, pêcheur ici sur l'île de la Réunion, les belles sensations que la pêche au Bar peut procurer.

C'est pourquoi, je fais appel à vous, car peut-être, pourriez-vous me diriger vers des pêcheurs chevronnés susceptibles de nous faire découvrir la pêche au Bar en bateau pour mon ami et moi.

Nous serons sur Ploemeur du 24 au 27 avril.

Par avance, je vous remercie pour votre retour, Passez une belle journée

Bien cordialement, Amélie et Christian

Le ou les personnes intéressées peuvent se faire connaître en adressant un mail à sonalom@sonalom.org

20.1 Informations sur la réunion « Moi ma Ville »

Bernard MOULIN et Marlène BASSERY se sont rendus à cette réunion le 22/02/2018.

En partenariat avec l'UNICEF, la semaine « MOI MA VILLE » qui aura lieu du 20 au 23/03/2018 sur le thème « Autour des Cultures du Monde » s'adresse aux jeunes. Diverses activités leur sont proposées par plusieurs associations.

La SONALOM ne participera pas à cette opération, néanmoins la représentante de la ville de Ploemeur nous remercie pour notre investissement lors des animations d'été pour les enfants du Centre Aéré de Ploemeur.

20.2 Animation pêche pour les enfants du Centre Aéré de Ploemeur durant l'été

Les animations d'été (montage d'une canne à pêche et pratique) pour les enfants du Centre Aéré de Ploemeur auront lieu cette année. Nous allons demander à Philippe LE

GLEUT les dates prévues car la FNPP souhaite venir assister à une journée afin de faire un reportage dans leur magazine.

Par contre il n'y aura pas d'animations pour les enfants qui ne font pas partie du Centre Aéré, comme cela nous avait été suggéré l'été dernier. Le Conseil d'Administration vote contre.

20.3 Bilan sur l'utilisation du tracteur

On ne peut pas le faire pour 2017. Les documents ayant été archivés au blockhaus lors du rangement général fait en février. Il sera fait pour 2018 grâce à la mise en place du carnet.

20.4 Stand pour la fête des 5 ports

Le 25/08/2018 aura lieu la fête des 5 ports organisée par Kerroch.

Le Président Daniel LE GALLO demande si l'on tiendra un stand.

Nous suggérons un stand avec 2 animations, une pêche au canard pour adultes et reconnaître les poissons et crustacés avec la roue qui aura été fabriquée pour « LA LITTORALE56 ».

20.5 Salon des Pêches en mer à Nantes - 15.16.17 mars 2018

Les adhérents qui cotisent à la FNPP qui veulent aller au salon doivent faire la démarche individuellement. Des entrées gratuites sont à demander à la FNPP : fnpp@orange.fr

20.6 Manifestation le 10 MARS de 09.00 à 12.00 à MORLAIX

Il n'y aura pas de représentant de la SONALOM mais la SONALOM est solidaire.

20.7 CR formation tracteur / nomination planification : Bernard MOULIN

Il y a eu 5 personnes présentes à la formation « tracteur ». Tout s'est bien passé.

Confirmation de Bernard MOULIN à la gestion du planning des mises à l'eau et sorties bateaux.

20.8 Ateliers du samedi

Le Conseil d'Administration décide d'ouvrir nos ateliers du samedi aux non adhérents de la ville de Ploemeur qui seraient intéressés.

Tour de table :

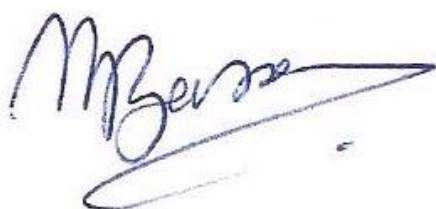
- Françoise DINE exprime son contentement d'être membre du Conseil d'Administration et présente ce jour. Elle nous informe qu'elle ne sera pas beaucoup disponible pour assister aux prochaines réunions, mais elle reste attentive aux comptes rendus, est en contact avec certains membres du Conseil d'Administration et se propose de nous aider à distance pour tout ce qui pourrait être fait par informatique. Nous ne manquerons pas de faire appel à ses compétences.
- Nous avons bien entendu un certain nombre de remarques (peu nombreuses et toutes publiées) sur le repas qui a suivi l'Assemblée Générale.

- Ceux qui ont des idées peuvent nous en faire part : sonalom@sonalom.org
- Polos et T-shirts : Actuellement on en est à 10 polos et 18 teeshirts en pré commande ce qui est insuffisant pour lancer une fabrication à prix réduit. L'intention est donc abandonnée. Cependant, pour celles et ceux qui le désirent, il y a toujours possibilité de coudre un écusson sur le teeshirt ou le polo de leur choix.
 - Mise à jour du montant des adhésions de Françoise DINE et André TREBUCHET, 25 € au lieu de 15 € (le paiement de leur cotisation avait été fait avant leur élection en tant que membre du Conseil d'Administration).

21 - date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Prochaine réunion le 03 avril 2018 à 17 h 00

LA SECRETAIRE
Marlène BASSERY



LE PRESIDENT
Bernard COURBARIAUX



Les membres présents, très sérieux, au Conseil d'administration du 5 mars 2018